



**DE MARBOTIN,  
ANCIENNEMENT MARABOTTINI, ET TORNAQUINCI,**

NOBLES HOMMES, MESSIRES, ÉCUYERS, CHEVALIERS, SEIGNEURS DE LA GRANDE-VERGNE, MONTAIGNAC, ALAIN, MANSE, LA VERGNE, LA BARRE, LE MIRAIL, RUBÉLAN, LES ARNAUDES, BIRAC, ROGNEURES, LA SAVIGNOTTE, LA RIVIÈRE, TIFFAUDIE, LE LIMOUZY, LES EYQUEMS, etc.; — BARONS DE CONTENEUIL, SAUVIAC et LÈGE; — *en Italie, Agenois, Bordelais, Blayez, Cubzaguez, Saintonge, Bazadois, etc.*

ARMES : *D'azur, au lion d'or.* Couronne de marquis ; supports : deux lions.

La famille de Marbotin, établie en France au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, est originaire de Florence, où, dès le XI<sup>e</sup> siècle, elle tenait un rang distingué parmi les magnats de la République, sous le nom de TORNAQUINCI.

Les longues dissensions des Guelfes et des Gibelins, dans lesquelles se trouva mêlée la maison de Tornaquinci, qui avait embrassé le parti de ces derniers, lui attirèrent toutes sortes de malheurs et d'exactions, qu'elle partagea, du reste, avec les plus grandes familles de Florence. Le cardinal Orsini, légat du pape, avait ménagé une trêve entre les deux factions : pendant sa durée, les Guelfes, qui tenaient le parti du peuple, firent exclure les Gibelins de l'administration publique et de la magistrature, et rendirent contre eux les lois les plus sévères. Une de ces lois, remarquable par sa singularité, et faite, sans aucun doute, dans le but de réduire à l'oubli les plus puissantes familles florentines, porte : que ceux d'entre les Gibelins qui voudraient se soustraire à la rigueur des lois rendues contre eux, avoir part aux privilèges du peuple, se réunir au parti Guelfe, et jouir, en cette qualité, de tous les honneurs, droits et prééminences de la République, devraient préalablement se présenter devant les députés, et là, en leur présence, renoncer à la descendance, à la filiation et à toute alliance avec la maison originaire; prendre un nouveau nom, et se choisir de nouvelles armes.

Forcées de subir la loi du vainqueur, les familles les plus nobles, les plus anciennes et les plus riches de Florence, changèrent de noms et d'armes. Les Tornaquinci prirent les noms de TORNABUONI et de MARABOTTINI. Leurs armes étaient primitivement un écartelé d'or et de sinople; ils déclarèrent adopter un *tranché* des mêmes émaux, au lion rampant de l'un en l'autre. Le nom de Marabottini s'est traduit en français par celui de Marbotin, et les armes ont légèrement varié par la suite des temps, tout en conservant le sujet principal.

Tous ces faits sont constatés par un extrait des archives de Florence envoyé par

**M. Pio Basta Dei**, archiviste, à la famille de Marbotin, et légalisé par le comte de Lorenzi, chargé d'affaires du Roi à la Cour du grand duc de Toscane, le 2 octobre 1760.

Pendant la continuation des troubles de Florence, qui durèrent jusqu'au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, les **MARABOTTINI** abandonnèrent la ville, à l'exemple de plusieurs descendants de familles gibelines.

Jean de Marabottini de Tornaquinci passa en France vers l'an 1440. Le roi Charles VII, connaissant la réputation qu'il s'était faite en Italie, et désirant l'attacher à son service, lui donna le commandement d'un corps de Croates. Sa troupe ayant hiverné dans les environs de la ville de Lauzun, en Agenois, Jean de Marabottini y contracta alliance avec la fille d'un gentilhomme de l'une des premières maisons de la province.

Tels sont les principes de la famille de Marbotin, puisés à des sources historiques. La généalogie suivante a été dressée par nous, exclusivement sur titres :

I. **TORNAQUINCI**, dont nous ignorons le prénom, vivait sur la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Il eut pour fils :

II. **Cardinale**, chevalier **DE TORNAQUINCI**, lequel fut père de :

III. **Jean MARABOTTINO DE TORNAQUINCI**, I<sup>er</sup> du nom, vivant en 1385. Ce fut lui-même qui, à cette époque, comparut devant les magnats de Florence, et déclara vouloir prendre, pour lui et ses descendants, le nom *de Marabottinis*, et pour armoiries : *tranché de sinople et d'or, au lion de l'un en l'autre*; protestant, néanmoins, contre l'obligation que la force lui imposait. Il eut deux fils :

1<sup>o</sup> Giovanni, dont l'article suit;

2<sup>o</sup> Zanobi Marabottino, qui embrassa le parti populaire à Florence, en 1389.

IV. **Giovanni (Jean) MARABOTTINO**, II<sup>e</sup> du nom, fut père de :

V. **Jean MARABOTTINO DE TORNAQUINCI**, III<sup>e</sup> du nom, qui embrassa le parti populaire en 1395. Il eut pour fils, de son épouse Olympe **BONETTI** :

VI. **Jean (Giovanni) MARABOTTINO-TORNAQUINCI**, IV<sup>e</sup> du nom, commandait un corps de Croates au service de Charles VII, roi de France, lorsqu'il épousa, dans la ville de Lauzun, en la sénéchaussée d'Agenois, le 20 janvier 1440 (*v. st.*), devant Jean Hiérald, prêtre, notaire public, dame Jeanne **DE VERDUN**, fille du seigneur Jean de Verdun, seigneur de Cancon, et de dame Marie d'Albano. Par cet acte, écrit en latin, où le futur comparait avec les titres et noms ci-dessus et la qualification de *dominus*, le père de la future fit donation à sa fille du domaine de la Grande-Vergne, dans la paroisse de La Vergne, juridiction de Lauzun, — et sa mère, du domaine de Montagnac. Le futur y

nomme ses père et mère, et se dit issu de la ville de Florence, en Toscane; en présence d'Étienne Galibert et de Pierre de Lac, procureur fiscal de la juridiction de Lauzun.

De cette union :

VII. Antoine DE MARBOTIN, I<sup>er</sup> du nom, auquel Arnaud de Caumont, comte de Lauzun, fit, en 1488, une concession de fonds joignant la basse-cour de la maison de La Grande-Vergne; il est qualifié *dominus* dans ce même acte. Il eut pour fils :

VIII. Noble homme Jean DE MARBOTIN, V<sup>e</sup> du nom, habitant en sa maison de La Grande-Vergne, fit un échange de fonds avec Pey de La Fon, par acte en idiome gascon, passé, le 23 août 1504, devant du Poy, notaire royal. Il eut pour fils :

IX. Antoine DE MARBOTIN, II<sup>e</sup> du nom, lequel épousa en 1550 damoiselle Marie du BLONDET, et laissa de cette union :

1<sup>o</sup> Guillaume, dont l'article suivra;

2<sup>o</sup> Jean de Marbotin, dit le chevalier d'Alain, nommé mestre de camp d'infanterie, par commission de Henry, roi de Navarre, premier prince du sang, gouverneur et lieutenant général pour le Roi, en Guienne, donnée à La Rochelle le 24 juin 1587. Cette commission lui donnait en outre le pouvoir de lever un régiment pour la défense de la Monarchie contre la Ligue. Le chevalier d'Alain eut pour fils :

Pierre de Marbotin, nommé capitaine dans le régiment de son père par commission du roi Henry de Navarre, donnée à La Rochelle le dernier juin 1587, avec pouvoir de lever une compagnie de gens de pied. Il eut pour fils :

Hélie de Marbotin, écuyer, sieur de Manse, qui laissa de damoiselle Marthe ARSIEU, son épouse :

Jean de Marbotin, écuyer, sieur de La Vergne, marié, par contrat passé le 16 mai 1649, au lieu du Jonquier, à Catherine DE LA PLAGNE, damoiselle, fille de M<sup>e</sup> Paul de La Plagne, licencié en lois, et greffier en chef du domaine du Roi, en la Généralité de Guienne, et de damoiselle Françoise de Sarrest, habitants de la paroisse et juridiction de Tombe-bouc, en Agenois; en présence de : Jean Boulède, écuyer, Gédéon Beaugard, écuyer, sieur de Monsoucy, noble Herman de Coulombier, écuyer, sieur de Las Landés, etc.

X. Guillaume DE MARBOTIN, écuyer, seigneur de La Grande-Vergne, épousa en 1570 damoiselle Françoise DE PORCHERAS, et eut de cette union :

1<sup>o</sup> Léonard, dont l'article suivra;

2<sup>o</sup> Pierre de Marbotin, capitaine et gouverneur de la ville et fort de Montbahus, tué au service du Roi, sans postérité;

3<sup>o</sup> Jean de Marbotin, abbé commandataire de l'abbaye de Trémolat, en Sarladais, premier et grand archidiacre du diocèse et cathédrale de Bazas, et prieur de Saint-Pierre au diocèse de Sarlat.

**XI. Léonard DE MARBOTIN**, nommé en 1612 conseiller du Roi au Parlement de Bordeaux, exerça cette charge avec réputation pendant quarante-deux ans. Par sa fidélité à toute épreuve, durant les troubles qui surgirent en Guienne sur la fin du règne de Louis XIII et pendant la minorité de Louis XIV, il s'attira la haine des factieux, qui saccagèrent ses terres, brûlèrent son château et trois maisons qu'il possédait dans la ville. Léonard de Marbotin épousa : 1° damoiselle Finette DE LA LANNE, issue de l'une des premières familles parlementaires de Bordeaux; 2° damoiselle Jeanne DE RIPOTTE, veuve de messire Richard, comte de Bourzac. Du premier lit :

- 1° N... de Marbotin, }  
2° N... de Marbotin, } morts en bas âge.

Du second lit :

- 3° Pierre I, qui a continué la descendance ;  
4° Pierre II, auteur de la SECONDE BRANCHE, qui sera rapportée en son rang ;  
5° Jean de Marbotin, *dit* le chevalier de La Barre, capitaine au régiment de l'Île de France, et mort sans postérité.

**XII. Pierre DE MARBOTIN**, conseiller du Roi au Parlement de Bordeaux, par provisions du 14 décembre 1654, reçut de Sa Majesté, le 25 février 1656, des lettres-patentes où sont rappelés les services rendus par son père, les dangers auxquels il s'est exposé, et les pertes qu'on lui a fait éprouver en haine de sa fidélité constante. Il épousa : 1° Jeanne DE LA ROCQUE-LA TOUR, dame du Mirail, fille d'Étienne de La Rocque, seigneur de Coymères, Sainte-Croix du Mont, Belloc, Le Mirail, La Mothe, et de Jacqueline de La Vie; 2° damoiselle Marie-Anne DE BROSSARD. Il laissa de son premier mariage :

- 1° Cécile de Marbotin, mariée à Léon de Sauvage d'Yquem, écuyer ; sa petite-fille Joséphine de Sauvage, dame d'Yquem, Podensac, etc., épousa, le 6 juin 1785, Louis-Amédée de Lur-Saluces, *dit* le comte de Lur ;  
2° Claire de Marbotin, épouse de messire Jean-Luc de Saint-Cricq.

Du second lit :

- 3° Jean-Baptiste-Laurent, dont l'article suit ;  
4° Marguerite de Marbotin, mariée à messire N... de Brossard, écuyer.

**XIII. Jean-Baptiste-Laurent DE MARBOTIN**, écuyer, chevalier, seigneur du Mirail, Rubéran, Les Arnaudes, Birac et autres lieux, baron de Conteneuil, ancien officier de marine, lieutenant des maréchaux de France, premier jurat gentilhomme de Bordeaux et chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, épousa : 1° dame Anne DU PUY, morte sans enfants; 2° le 21 septembre 1746, demoiselle Marie-Anne DE SPENS D'ESTIGNOLS DE LANCRE, seconde fille de Pierre-François de Spens d'Estignols de Lancre, chevalier, seigneur de Loubenx, Tastes, Picheloup, doyen des conseillers au Parlement

de Bordeaux, et de dame Laurence-Hélène de L'Aage. Il a laissé de son second mariage :

1<sup>o</sup> Messire Jean-François-Laurent-Amédée de Marbotin-Conteneuil, chevalier, seigneur du Mirail, Rogneures et La Savignotte, baron de Conteneuil, fut nommé le 25 juillet, et reçu le 2 septembre 1768, conseiller en la première chambre des Enquêtes du Parlement de Guienne. Il fut convoqué en 1789 à l'Assemblée générale de la Noblesse de Bordeaux; fut nommé baron de l'Empire, avec institution de majorat, le 16 décembre 1810; président de chambre à la Cour Impériale de Bordeaux, le 12 mai 1811; premier président à la Cour Royale de cette ville, le 24 janvier 1816, et commandeur de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur. Il eut de son mariage, contracté le 24 juillet 1778, avec damoiselle Marguerite-Henriette DE CHAVAILLE DE FOUGERAS, fille de feu messire Jean-François de Chavaille de Fougeras, conseiller au Parlement de Bordeaux, et de dame Angélique de L'Age :

A. Jean-Pierre-Henry-Amédée de Marbotin-Conteneuil, baron de Conteneuil, successivement auditeur au conseil d'État, sous-préfet de Blaye, chevalier de la Légion-d'Honneur, décédé sans alliance en janvier 1848;

B. Amédée de Marbotin-Conteneuil, officier au 12<sup>e</sup> régiment de Dragons, mort en Espagne en 1812;

C. Marie-Antoinette-Henriette-Amédée de Marbotin-Conteneuil, épouse de Henry-Marie-Joseph Brétinauld, baron de Saint-Surin;

D. Marie-Félicité-Jeanne-Henriette-Amédée de Marbotin-Conteneuil, épouse de Paul-Sydrac de Frétard, marquis d'Escoyeux.

2<sup>o</sup> Pierre-François-Joseph de Marbotin, prêtre, vicaire général du diocèse de Bazas;

3<sup>o</sup> Jean-Baptiste-François, qui continue la descendance;

4<sup>o</sup> Marie-Anne de Marbotin, morte sans alliance en 1768;

5<sup>o</sup> Marie-Josèphe-Félicité de Marbotin, morte sans alliance en 1812.

XIV. Messire Jean-Baptiste-François DE MARBOTIN-RUBÉAN, chevalier, seigneur baron de Sauviac, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, fut convoqué, ainsi que sa mère, en 1789, à l'Assemblée de la Noblesse de Bazas<sup>(1)</sup>. Il épousa, le 4<sup>er</sup> avril 1784, demoiselle Jeanne LARROUY DE BEULAC, et a laissé de cette union :

1<sup>o</sup> Pierre-François-Joseph-Marie, dont l'article suit;

2<sup>o</sup> Marie-Anne-Josèphe de Marbotin;

3<sup>o</sup> Marie-Josèphe-Félicité de Marbotin, morte en bas âge;

4<sup>o</sup> Marguerite-Josèphe-Henriette de Marbotin, épouse de Jean-Marie du Cosso de Maignet, écuyer.

XV. Pierre-François-Joseph-Marie DE MARBOTIN, baron de Sauviac, élève à l'École militaire de Fontainebleau en 1807; sous-lieutenant à la bataille d'Essling; lieutenant à celle de Wagram; capitaine en Espagne en 1812; blessé sous Tortose le 5 août même année; capitaine commandant au 2<sup>e</sup> régiment de la garde royale en 1822; chef de bataillon en retraite; chevalier des Ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur; chef de la branche aînée, a épousé, le 2 octobre 1826, demoiselle Marie-Marguerite-

Geneviève-Clotilde DE LABAT-LAUZAC DE SAVIGNAC, petite-fille de messire François Amanieu de Ruat, dernier captal de Buch. De cette union sont provenus :

- 1° Noble Charles-Jeanne de Marbotin-Sauviac, docteur en droit, successivement conseiller de préfecture à Agen, sous-préfet de Sisteron et sous-préfet de Castelnaudary ;
- 2° Jean-Marie-Laurent-Edmond de Marbotin-Sauviac, mort à Paris élève à une école préparatoire de marine ;
- 3° Laurent-François-Ubald de Marbotin-Sauviac, mort en bas âge ;
- 4° Marie-Jeanne-Philomène-Noëmi de Marbotin-Sauviac, mariée à noble Jean-Baptiste-Joseph-Jules de Verneilh-Puyrazeau, écuyer.

---

DEUXIÈME BRANCHE.

XII. Pierre II DE MARBOTIN, écuyer, seigneur de La Grande-Vergne, major du régiment de la Vieille-Marine, était le second fils de Léonard de Marbotin, conseiller au Parlement de Bordeaux, et de Jeanne de Ripotte, sa seconde femme. Il fut chargé par le Roi de conduire les troupes françaises au secours du duc de Bragance, sous les ordres duquel le Portugal s'était soulevé contre l'Espagne pour reconquérir sa nationalité. Après cette expédition, Pierre de Marbotin ayant abandonné le service, se retira à Bordeaux, et y épousa, en 1660, demoiselle Anne DE FAYARD, fille de messire Pierre de Fayard, conseiller au Parlement de Guienne. De ce mariage :

XIII. Pierre III DE MARBOTIN, conseiller au Parlement de Bordeaux en 1695, épousa en 1700 demoiselle Anne DE BORDES, dont il eut :

- 1° Jean-François I, dont l'article suit ;
- 2° Jean-François II de Marbotin, écuyer, chanoine archidiacre du diocèse de Bazas, en 1740.

XIV. Messire Jean-François DE MARBOTIN, 1<sup>er</sup> du nom, seigneur des Eyquems, La Rivière, Tiffaudie, Le Limouzy, La Grande-Vergne et autres lieux, baron de Lège, nommé en 1724 conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Bordeaux, épousa en 1727 demoiselle Suzanne-Antoinette DE CHAMBERT, fille d'Antoine de Chambert, chevalier, trésorier de France, de laquelle il eut quatre enfants, savoir :

- 1° Jean-François I, dont l'article suit ;
- 2° Messire Jean-François II de Marbotin, chevalier, capitaine commandant au régiment d'Enghien, et chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, convoqué en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse de Bordeaux ;
- 3° Antoinette I de Marbotin, mariée, le 20 mai 1765, à messire Pierre-Vincent d'Auzac, écuyer, seigneur de Viguié et de La Salève ;
- 4° Antoinette II de Marbotin, mariée avec Henry-Ignace de Montalembert, marquis de Montbeau.

**XV. Messire Jean-François DE MARBOTIN, II<sup>e</sup> du nom, baron de Lège, nommé le 25 mai, reçu le 4 juillet 1749, conseiller-lay au Parlement de Bordeaux, fut convoqué en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse de Guienne. Il épousa : 1<sup>o</sup> en 1753, damoiselle Pétronille d'ARCHE, morte peu de jours après son mariage, nièce de Guillaume d'Arche, évêque de Bayonne, et fille de messire François II d'Arche, procureur général du Roi en la Cour des Aydes de Bordeaux, et de dame Pétronille-Angélique de Viaut; 2<sup>o</sup> en 1756, damoiselle Marie Anne JAURE, fille de N... Jaure, jurat de Bordeaux. Du second lit :**

- 1<sup>o</sup> Joseph, dont l'article suit;
- 2<sup>o</sup> Désirée de Marbotin, mariée à Jean-Baptiste-Pierre-Jules Dudon, procureur général au Parlement de Bordeaux, en survivance, mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1794;
- 3<sup>o</sup> Pauline de Marbotin, mariée à N... Dudon de Lestrade.

**XVI. Joseph DE MARBOTIN, baron de Lège, conseiller à la Cour Royale de Bordeaux le 26 mars 1825, épousa, en 1795, mademoiselle Marie DE LA MALÉTIE. De ce mariage :**

- 1<sup>o</sup> Léonce de Marbotin, décédé inspecteur des Douanes en 1847;
- 2<sup>o</sup> Jean-François-Timur, dont l'article suit;
- 3<sup>o</sup> Saléma de Marbotin, mariée, en 1828, avec M. Henry de Vivier;

**XVII. Jean-François-Timur, baron DE MARBOTIN, conseiller-auditeur à la Cour Royale de Bordeaux le 10 octobre 1829, démissionnaire à la suite des événements de juillet 1850.**



(<sup>1</sup>) M. de Marbotin-Rubéran émigra en 1791, et rejoignit l'armée des Princes. Il coopéra activement à la rentrée des Bourbons en 1814; fut décoré du Brassard et choisi par les habitants de Bazas pour aller faire entériner à la Cour royale de Bordeaux les lettres-patentes accordées par Louis XVIII, concédant les fleurs de lys de France et la devise : **BAZAS, 11 MARS 1814**, aux armoiries de cette ville, qui avait été la première à accueillir le duc d'Angoulême.